

L'option Théâtre au lycée Valin :

Durée : 3H

Répartition :

● 2ndes :

- un groupe le mercredi après midi de 13h à 16h
- un groupe : heures intégrées à l'emploi du temps

● 1ères : (A noter : l'option peut être cumulée avec la Spécialité Théâtre.)

- un groupe hors emploi du temps (18h -21h)

● Terminales : (A noter : l'option peut être cumulée avec la Spécialité Théâtre.)

- un groupe hors emploi du temps (18h -21h)

Contenu :

- L'enseignement de l'option Théâtre repose essentiellement sur la **pratique scénique**.

Les élèves, dans une première phase, constituent le groupe via des jeux au plateau, abordent les techniques de base de la présence scénique (posture, voix, regard...). La suite de l'année propose généralement d'enchaîner **2 projets différents** et complémentaires, **accompagnés par des artistes comédiens / metteurs en scène**. Ainsi, les élèves sont amenés à jouer leurs spectacles **entre 4 et 6 fois par an**, chaque projet donnant lieu à 2 ou 3 représentations.

- Cette option propose également aux élèves des **sorties culturelles**.

Les spectacles, généralement à la Coursive en soirée, sont choisis pour la variété de leurs propositions afin d'ouvrir les élèves à des langages scéniques différents. Les élèves sont ainsi amenés à voir environ **4 spectacles** dans l'année.



Évaluation :

- Les notes, intégrées au bulletin, sont données en collaboration avec l'artiste intervenant.
- Les élèves sont évalués sur l'apprentissage du texte, l'engagement dans les projets, la capacité à intégrer les conseils et à prendre des risques pour sortir de sa zone de confort, la générosité en jeu...

Profil d'élèves :

→ Les élèves doivent être **motivés** : comme toute option, choisir le Théâtre implique des heures en plus, du travail en plus, quelques sorties en soirée. Il est donc important d'avoir envie de suivre cet enseignement supplémentaire.

→ Il est préférable que les élèves aient un **bon niveau scolaire**.

→ Les élèves doivent se montrer pleinement **engagés** et **assidus**. L'enseignement sous forme de projets collectifs, et non de cours classiques, requiert la présence de chacun afin de garantir la qualité, et la possibilité, des répétitions.

→ La **curiosité**, l'**ouverture**, l'**enthousiasme**, l'**envie de se dépasser** sont tout autant de qualités recherchées et appréciées pour pratiquer le théâtre.

Comment demander l'option Théâtre en 2nde :

→ Cette option ayant une jauge limitée, le recrutement se fait **sur dossier**, transmis par le collège d'origine au lycée Valin. Ces dossiers doivent être réalisés et transmis **avant le mois de juin**.

Les pièces à ajouter sont les suivantes :

- Bulletins scolaires de 3ème
- Fiche de parcours artistique
(disponible en ligne sur le site du lycée)
- Lettre de motivation *rédigée par l'élève*

→ Même si le lycée Valin n'est pas votre lycée de secteur, vous pouvez demander l'option Théâtre : **elle est dérogatoire**.



**Choisir la voie théâtrale,
c'est faire de votre parcours au lycée
une vraie aventure personnelle et collective !**

Contacts :

L'enseignement du théâtre au lycée Valin est encadré par des professeurs ayant la certification « Théâtre Enseignement Dramatique » :

- Stéphane Jacob
- Céline Deshayes